



SECRETARIA GENERALIS  
SYNODI



DIOCESI DI  
ROMA



XVI Assemblée  
Generale Ordinaria del  
Sinodo dei Vescovi

[Texte original : italien]

## **Célébration Pénitentielle** **Basilique Saint-Pierre - 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 18 heures**

Une Église qui veut marcher ensemble a toujours besoin de se réconcilier. Le pardon constitue la mise en œuvre fondamentale de l'Église, car il synthétise sa nature et sa mission. Il serait toutefois réducteur de penser que l'Église n'est que l'administratrice et la dispensatrice du pardon sacramentel. Le Pape François nous a appris qu'il est également nécessaire de le demander, en appelant les péchés par leur nom, en ressentant de la douleur et même de la honte, parce que nous sommes tous des pécheurs ayant besoin de miséricorde : de cette miséricorde de Dieu qui ne se lasse jamais d'aimer et de pardonner. Le pardon est donc comme une résurrection, il permet à ceux qui sont tombés de se relever, à ceux qui craignent d'avoir tout compromis, de recommencer. L'aveu du péché est la condition d'un nouveau départ.

Au terme de la retraite spirituelle (30 septembre - 1<sup>er</sup> octobre) de tous les participants à la 16<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques, la liturgie pénitentielle entend disposer les travaux synodaux vers le début d'une nouvelle manière d'être Église.

Dans la Basilique Saint-Pierre, la célébration pénitentielle, présidée par le Pape François, prévoit un temps d'écoute de trois témoignages de personnes ayant souffert du péché : le péché d'abus ; le péché de guerre ; le péché d'indifférence face au drame présent dans le phénomène croissant des migrations.

Ensuite, l'assemblée procédera à la confession de certains péchés. Il ne s'agit pas de dénoncer le péché des autres, mais de se reconnaître comme faisant partie de ceux qui, par omission ou par action, deviennent cause de souffrance, responsables du mal subi par les innocents et les sans-défense. Celui qui exprime la demande de pardon le fera au nom de tous les baptisés. En particulier, les péchés suivants seront confessés :

- le péché contre la paix
- le péché contre la création, contre les peuples indigènes, contre les migrants
- le péché d'abus
- le péché contre les femmes, la famille, les jeunes
- le péché de la doctrine utilisée comme des pierres à jeter
- le péché contre la pauvreté
- le péché contre la synodalité / manque d'écoute, de communion et de participation de tous

Au terme de cette confession des péchés, le Saint-Père adressera, au nom de tous les fidèles, la demande de pardon à Dieu et aux sœurs et frères de toute l'humanité.

La célébration pénitentielle, organisée conjointement par la Secrétairerie Générale du Synode et le Diocèse de Rome, en collaboration avec l'Union des Supérieurs Majeurs (USG) et l'Union Internationale des Supérieurs Majeurs (UISG), est ouverte à tous, en particulier aux jeunes, et peut être suivie sur les médias du Vatican, qui en assurera la retransmission en direct.

La liturgie tourne le regard intérieur de l'Église vers les visages des nouvelles générations. En effet, ce sont les jeunes présents dans la Basilique qui recevront le signe que l'avenir de l'Église est le leur et que la demande de pardon est le premier pas d'une foi et d'une crédibilité missionnaire à rétablir.